

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du *6 janvier 2025*

**portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2025**

**La ministre de la culture,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2017 modifié fixant les règles d'organisation générale et la nature de l'épreuve de l'examen professionnel d'avancement au grade de principal de 2<sup>ème</sup> classe du corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2024 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture,

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Cédric MARULIER, ingénieur des services culturels et du patrimoine, unité départementale de l'architecture et du patrimoine, 70-90 site de Vesoul, est désigné en qualité de président du jury de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2025.

Sont nommés membres de ce jury :

Monsieur Franck BRISSARD, adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1<sup>ère</sup> classe, département des archives privés, archives nationales site Pierrefitte ;

Madame Nathalie CHIFFRE-MARCHAL, technicienne des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale, spécialité surveillance et accueil, adjointe au responsable du secteur de la médiation culturelle, direction du développement culturel, établissement du public du château, du musée et du domaine de Versailles ;

Madame Alexa GONZALEZ, technicienne des services culturels et des Bâtiments de France de classe supérieure, spécialité surveillance et accueil, responsable d'équipe Bellechasse, direction de l'accueil et de la surveillance, musées d'Orsay et de l'Orangerie.

## Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Madame Alexa GONZALEZ, technicienne des services culturels et des Bâtiments de France de classe supérieure, spécialité surveillance et accueil, responsable d'équipe Bellechasse, direction de l'accueil et de la surveillance, musées d'Orsay et de l'Orangerie.

## Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 6 janvier 2025

La ministre de la culture,  
Pour la ministre et par délégation :  
La sous directrice du pilotage et de la stratégie,

  
Aude de MARTIN de VIVIES